

N° 1207 - DÉC 2019

CPAS DE VIROINVAL – OFFRE D'EMPLOI

Référent(e) « qualité » (H/F)

La mission : Le(a) référent(e) « qualité » a pour mission de veiller à la mise en place, de superviser et d'animer la conception et la mise en œuvre de la démarche « qualité » au sein du CPAS de Viroinval (Maison de Repos et de Soins « Le Repos des Vallées »), et ce, en collaboration étroite avec les responsables de service et les directions. Ce qui inclut : la participation à la démarche « qualité », la communication « qualité », l'animation et le suivi de la démarche d'amélioration continue, ainsi que la gestion de la documentation en lien avec le projet « qualité ».

Le descriptif de fonction complet est disponible sur le site de l'Administration Communale de Viroinval.

Diplôme requis : Graduat ou bachelier permettant l'accès aux fonctions de niveau B, orientation GRH ou communication. Une formation complémentaire en gestion de la qualité est un plus.

Notre offre : Contrat de travail APE à durée déterminée à mi-temps (19 heures par semaine/38 heures), horaire fixe, d'une durée de 6 mois (renouvelable) - Date de prise de cours : au plus tôt le 1er février 2020. Niveau B, avec l'échelle de traitement correspondante (rémunération minimum : 30.769,97 € par an - salaire annuel brut temps plein à l'index actuel).

Modalités de recrutement : Envoi d'une lettre de motivation détaillée, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme, et d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) à Madame Françoise PRUMONT, Présidente du CPAS de Viroinval, Parc Communal 2 – 5670 VIROINVAL.

Réception des candidatures pour le 15/12/2019 au plus tard (cachet de la poste faisant foi).

Contact : Mme Nathanaëlle BERGER, Directrice générale du CPAS de Viroinval (tél. : 060/30.36.71 – mail : nat.berger@cpas-viroinval.be)

CPAS - OCTROI DE L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

1. Vous vous chauffez au mazout de chauffage en vrac ou à la pompe, au gaz propane en vrac ou au pétrole lampant ;
2. Et, vous vous trouvez dans une des situations suivantes :
 - soit vous êtes « B.I.M. » (intervention majorée de l'assurance maladie invalidité), ainsi que tous les membres de votre ménage ;
 - soit vos revenus annuels bruts imposables pour l'ensemble de votre ménage ne dépassent pas 19.105,58 €, augmentés de 3.536,95 € par personne à charge ;
 - soit vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes sous certaines conditions (telles que prise en charge des frais de chauffage avec votre viatique, ...).

Dans ce cadre, nous vous invitons à vous présenter au CPAS de Viroinval, aux permanences organisées chaque lundi (de 8h30 à 11h30) et vendredi (de 13h30 à 15h30) au plus tard dans les 60 jours de la livraison, muni de votre facture de mazout ou de gaz ou de vos tickets de mazout ou de pétrole, ainsi que de votre carte d'identité.

A noter que pour les personnes « B.I.M. », aucun autre document n'est nécessaire. Dans les autres cas, veuillez prendre la preuve de votre situation financière ; et, plus particulièrement, des revenus annuels pour l'ensemble du ménage.

Informations : CPAS de Viroinval - 060/31.24.90

Retrouvez toutes les informations communales sur le site www.viroinval.be et sur la page Facebook « Viroinval infos »



CALENDRIER 2020 DES COLLECTES DE DÉCHETS ET SACS PMC

Le calendrier de collectes 2020 sera distribué en toute boîte à partir du lundi 9 décembre 2019. Surveillez donc votre boîte aux lettres !

Attention : pensez à bien vérifier les dates et horaires de collectes. Des changements peuvent avoir eu lieu par rapport à 2019.

QUE TROUVEREZ-VOUS DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE ?

- les dates des collectes de déchets ;
- le guide de tri des déchets ;
- les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés ;
- l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les parcs à conteneurs ;
- et d'autres informations utiles

QUE FAIRE SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE CALENDRIER ?

Si vous souhaitez avoir accès à des versions électroniques du calendrier ou, au cas où vous ne l'auriez pas gardé, vu ou reçu en version papier, nous vous proposons plusieurs solutions :

- Calendrier des collectes en ligne: vous pouvez consulter à tout moment le calendrier en ligne sur le site www.bep-environnement.be
- Calendrier à imprimer: vous pouvez télécharger le calendrier via www.bep-environnement.be
- Applications mobiles: téléchargez gratuitement les applications Recycle! (sur Android et IOS) ou TrashCollect (Android) pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.
- Vous pouvez également contacter l'Administration Communale, qui dispose d'un stock de calendriers pour les citoyens.

ATTENTION: Les rouleaux de sacs PMC gratuits pour l'année 2020 et à échanger via le bon détachable sur ces calendriers ne seront disponibles qu'à partir du 06/01/2020 à l'Administration Communale.

Vous n'êtes pas encore venus chercher votre rouleau de 20 sacs PMC gratuits en 2019 ? Vous avez jusqu'au 31/12/2019 pour vous présenter à l'Administration Communale avec votre bon complété et disponible sur votre calendrier 2019.

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Les 05 et 06.12.19: Nismes

Le 07.12.19: Ass Cyn. Vierves - Treignes - Bois du Comte / Domaine de Vierves * Treignes + Petit Pont / Vierves* Treignes / Spineumont - Tienne au Fournia / Oignies - Charbonnages - Allises

Le 08.12.19: Montagne au Buis / Ass Cyn. Vierves - Treignes - Bois du Comte / Forêt Domaniale - Franche Forêt

AGENDA

Treignes: Un bon en arrière et vous êtes en 1932 sur un banc d'école.. Ça vous dit? Durant les vacances d'hiver (du 21.12.19 au 05.01.20), animations dans l'école d'autrefois à l'Espace Arthur Masson. Vivez une heure de cours comme dans le temps. Cafétaria - Restauration - Infos: 060/39.15.00 - info@espacemasson.be

Attention: Fermeture les 24,25, 31.12.19 et 01.01.20